

PROCÈS-VERBAL

5^e réunion

Le lundi 31 octobre 2022

tenue à la salle Maurice-Vincent du pavillon Georges-Cabana (local B1-3002) et par visioconférence

La réunion s'ouvre sous la présidence de Denis Paré, président du conseil. Jocelyne Faucher, secrétaire générale, agit à titre de secrétaire.

Les membres suivants sont présents :

Pr Patrick Ayotte	M. Michael Goldbloom
M ^{me} Lucie Bégin	M. Yvon Lefebvre
M ^{me} Marie-France Bélanger	M ^{me} Monique Leroux
M ^{me} France Boulanger	Pr ^e Mélanie Levasseur
Pr Alexandre Cabral	M. Olivier Marcil
Pr Daniel Chamberland-Tremblay	M ^{me} Josette Normandeau
M ^{me} Robin Marie Coleman	Dr Charles Orfali
Pr Pierre Cossette	M. Denis Paré
M. Sylvain Desjardins	Pr Matthieu Petit
M ^{me} Patricia Gauthier	M. Julien Rossignol

Les membres suivants se sont excusés :

M^{me} Coralie Grégoire

Les vice-rectrices et vice-recteurs et la secrétaire générale participent à la réunion :

Pr Vincent Aimez	Pr ^e Christine Hudon
Pr Patrik Doucet	Pr Jean-Pierre Perreault
Pr ^e Jocelyne Faucher	Pr ^e Denyse Rémillard

CA-2022-10-31-01

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte l'ordre du jour tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

CA-2022-10-31-02

Adoption du procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2022

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration adopte le procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2022 tel qu'il a été transmis aux membres du conseil.

CA-2022-10-31-03

Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2022

Les membres du conseil n'apportent aucun suivi relatif au procès-verbal de la réunion du 19 septembre 2022.

CA-2022-10-31-04

Communications du président, de l'équipe du Rectorat et échanges divers

Le président souhaite la bienvenue à Patricia Gauthier, nouvelle membre du conseil d'administration. À l'invitation du président, Patricia Gauthier se présente aux membres du conseil.

Le président informe les membres du conseil de la tenue des deux cérémonies de collation des grades les 24 et 25 septembre 2022 pour souligner la diplomation des étudiantes et étudiants des cohortes de 2022 et 2020.

Le recteur informe les membres du conseil des sujets suivants :

- des deux séances de la collation des grades qui se sont tenues le 24 septembre 2022 pour les personnes diplômées de 2022 et le 25 septembre 2022 pour la cohorte de 2020;
- du lancement du plan stratégique 2022-2025 *Oser l'expérience* lors de deux « Rendez-vous du recteur » tenus au Campus de Longueuil puis au Campus principal le 12 octobre 2022;
- du début de sa tournée annuelle du personnel des facultés, des services et des associations étudiantes qui sont l'occasion de présenter le plan stratégique 2022-2025 dans un contexte favorisant les échanges;
- de la baisse des demandes d'admissions des étudiantes et étudiants, du retour du nombre d'admissions des étudiantes et étudiants internationaux à un niveau prépandémique;
- de sa présence à l'assermentation des membres du nouveau conseil des ministres le 20 octobre 2022 à Québec où il a rencontré la nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, ainsi que plusieurs autres ministres avec qui l'UdeS collabore;
- de sa dernière réunion à titre de président du conseil d'administration du Bureau de collaboration interuniversitaire (BCI) et de ses trois années à la présidence de l'organisme dont il trace un bilan positif alors qu'il a pu positionner les universités québécoises comme partenaires du développement social, économique et culturel du Québec;
- de la visite de Sandra Hassan, le 24 octobre 2022, diplômée de l'UdeS en fiscalité et sous-ministre du Travail, sous-ministre déléguée de l'Emploi et Développement social Canada et championne de l'UdeS dans le cadre du programme des sous-ministres champions des relations universitaires du gouvernement fédéral;
- de la rencontre des membres d'Universités Canada les 25 et 26 octobre 2022 à Ottawa où les objectifs communs des universités canadiennes ont été discutés dont, entre autres, l'importance de trouver des solutions aux enjeux d'immigration et de l'attraction de talents aux cycles supérieurs;
- de sa visite à Moncton avec la direction de la Faculté de médecine et des sciences de la santé pour officialiser l'entente intervenue avec le Centre de formation médicale du Nouveau-Brunswick qui permet l'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants passant de 24 à 32 par année;
- de sa rencontre avec la consule générale de France à Montréal, Sophie Lagoutte, afin de discuter de certains projets stratégiques de l'UdeS;
- de l'édition 2022 des Entretiens Jacques-Cartier qui se tiendra du 28 au 30 novembre 2022 à Ottawa, Montréal, Québec ainsi qu'à Longueuil et à Sherbrooke;
- du lancement interne, le 16 novembre 2022, de la Grande campagne de financement de La Fondation de l'Université de Sherbrooke et de la première rencontre du cabinet de campagne dont la coprésidence est formée de Monique Leroux, Matthew Cassar, Karinne Bouchard et Julie Godin;
- de l'entente de principe conclue avec l'Association du personnel administratif et professionnel de l'Université de Sherbrooke (APAPUS) et des négociations en cours avec le Syndicat des professeures et professeurs de l'Université de Sherbrooke (SPPUS) et le Syndicat des employées et employés de soutien de l'Université de Sherbrooke (SEESUS).

La secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante informe les membres du conseil de la tenue du gala Forces Avenir au début d'octobre où l'Université de Sherbrooke était représentée avec six

groupes finalistes. La collaboration entre le Groupe de coopération internationale de l'UdeS (GCIUS) et l'organisme Jeunesse épanouie du Bénin, dans le cadre du projet Ferme Espoir, s'est vu octroyer une bourse de 4 000 \$ ainsi qu'un trophée AVENIR dans la catégorie Environnement.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMITÉ DES FINANCES ET D'AUDIT

CA-2022-10-31-05

Ordre du jour de la réunion du comité des finances et d'audit du 20 octobre 2022

La présidente du comité des finances et d'audit, Patricia Gauthier, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 20 octobre 2022 (document en annexe).

CA-2022-10-31-06

Compte rendu de la réunion du comité des finances et d'audit du 8 septembre 2022

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des finances et d'audit du 8 septembre 2022. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2022-10-31-07

Financement-Québec – régime d'emprunts par marge de crédit – autorisation

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable rappelle aux membres du conseil que le conseil d'administration doit approuver annuellement l'institution d'un régime d'emprunts par marge de crédit auprès de Financement-Québec. Elle explique que ce régime d'emprunt finance la part subventionnée par le ministère de l'Enseignement supérieur des projets d'investissement et qu'il n'y a aucun impact financier pour l'Université.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration autorise l'institution d'un régime d'emprunts par marge de crédit selon les modalités et conditions suivantes :

ATTENDU QUE, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), l'Université de Sherbrooke (l'« Emprunteur ») souhaite instituer un régime d'emprunts, lui permettant d'effectuer des emprunts par marge de crédit auprès de Financement-Québec, pour financer ses projets d'investissement pour lesquels une subvention est accordée par la ministre de l'Enseignement supérieur (les « Projets »);

ATTENDU QUE le montant des emprunts à contracter en vertu de ce régime d'emprunts ne devra pas excéder les montants autorisés par la ministre de l'Enseignement supérieur, conformément à la Loi sur l'administration financière;

ATTENDU QUE les Projets seront financés uniquement auprès de Financement-Québec;

ATTENDU QU'il est opportun, à cet effet, d'autoriser le régime d'emprunts en vertu duquel l'Emprunteur peut effectuer des emprunts par marge de crédit auprès de Financement-Québec, et d'en approuver les conditions et modalités;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 83 de la Loi sur l'administration financière, l'Emprunteur souhaite, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'approuver les conditions et les modalités des emprunts soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

ATTENDU QUE le deuxième alinéa de l'article 83 de cette loi précise que lorsqu'il s'agit d'effectuer un emprunt à court terme ou par marge de crédit, le pouvoir peut être exercé par un membre du personnel autorisé par l'organisme, pouvant agir seul;

ATTENDU QUE ce régime d'emprunts doit être autorisé par la ministre de l'Enseignement supérieur, conformément à la Loi sur l'administration financière;

ATTENDU QU'il y a lieu de reconduire la convention de marge de crédit conclue entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;

IL EST EN CONSÉQUENCE RÉSOLU :

1. QUE, sous réserve de l'autorisation requise de la ministre de l'Enseignement supérieur, l'Emprunteur soit autorisé à instituer un régime d'emprunts, lui permettant d'effectuer des emprunts par marge de crédit auprès de Financement-Québec, pour financer ses projets d'investissement pour lesquels une subvention est accordée par la ministre de l'Enseignement supérieur (les « Projets »), selon les limites et caractéristiques suivantes :
 - a) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 514-2022 du 23 mars 2022, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre;
 - b) les emprunts par marge de crédit seront réalisés en vertu de la convention de marge de crédit conclue avec Financement-Québec, conformément aux conditions et aux modalités qui y sont établies;
 - c) le montant des emprunts effectués par marge de crédit ne devra, en aucun temps, excéder les montants autorisés par la ministre de l'Enseignement supérieur en vertu de lettres d'autorisation qu'elle délivre de temps à autre;
2. QUE les Projets soient financés uniquement auprès de Financement-Québec;
3. QU'aux fins de déterminer le montant des emprunts auquel réfère le paragraphe 1c), il ne soit tenu compte que du solde des emprunts en cours et non encore remboursés contractés auprès de Financement-Québec, ainsi que des emprunts temporaires contractés auprès d'institutions financières pour les Projets, antérieurement à la présente résolution;
4. QU'aux fins de constater chaque emprunt ou un remboursement de capital ou d'intérêt sur la marge de crédit, l'Emprunteur soit autorisé à remettre à Financement-Québec, une confirmation de transaction;
5. QUE le recteur, la rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable et le directeur général du Service des ressources financières de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux, agissant conjointement, soient autorisés, pour et au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de marge de crédit, à consentir à tout ajout ou modification non substantiellement incompatible avec les dispositions des présentes et à poser tous les actes et à signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux emprunts par marge de crédit;
6. QU'en plus des dirigeants identifiés au paragraphe 5, la directrice de section des budgets de fonctionnement et d'investissement ou les coordonnatrices des budgets de fonctionnement et d'investissement de l'Emprunteur, soient autorisées, pour et au nom de l'Emprunteur, à signer toute confirmation de transaction nécessaire pour conclure un emprunt par marge de crédit ou effectuer tout remboursement sur cette marge;
7. QUE la présente résolution remplace toutes les résolutions antérieurement adoptées pour les mêmes fins.

(Document en annexe)

CA-2022-10-31-08

Politique de gestion intégrée des risques (Politique 2500-031) – modification – approbation

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable explique qu'afin de refléter davantage le processus actuel de gestion intégrée des risques, de l'arrimer avec le processus de planification stratégique de l'Université, de représenter correctement l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le processus et d'intégrer le rôle de l'auditeur interne, il y a lieu d'actualiser la *Politique de gestion intégrée des risques*.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration approuve la *Politique de gestion intégrée des risques* (Politique 2500-031) modifiée telle qu'elle apparaît en annexe.

(Document en annexe)

CA-2022-10-31-09

Gestion intégrée des risques 2022-2025 – plans d'action des risques priorités – information – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe les membres du conseil d'administration des plans d'action élaborés par les vice-rectrices et vice-recteurs responsables des risques priorités. Les plans d'action ont été présentés au comité des finances et d'audit, au comité de gouvernance des ressources informationnelles pour les risques au sujet des retards informatiques et de la sécurité de l'information ainsi qu'au comité des ressources humaines pour le risque concernant les ressources humaines, conformément à leurs mandats respectifs.

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des plans d'action seront présentés deux fois par année aux sous-comités du conseil et au conseil d'administration.

Les membres du conseil échangent sur les risques institutionnels de l'Université de Sherbrooke, se déclarent satisfaits des informations obtenues et déclarent confidentiels les informations et les documents relatifs à la gestion intégrée des risques et aux plans d'action des risques priorités.

(Document en annexe)

CA-2022-10-31-10

Estudiantine, coopérative de solidarité en habitation – cession de propriété superficière – information – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe le conseil d'administration de l'évolution du dossier de l'Estudiantine, coopérative de solidarité. Les membres du conseil d'administration déclarent confidentielles ces informations, en précisant que celle concernant la cession de propriété superficière est confidentielle jusqu'à la publication du contrat pertinent au registre foncier du Québec.

(Document en annexe)

CA-2022-10-31-11

Plan directeur immobilier 2022-2025 révisé – budget d'investissement 2022-2023 révisé – Carrefour du savoir du Campus de la santé – modification – approbation – confidentialité

La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable informe les membres du conseil que le budget approuvé préalablement doit être révisé, l'écart budgétaire étant principalement dû à l'effervescence du marché de la construction et à l'augmentation du coût des

matériaux. Elle ajoute que des démarches ont été entreprises auprès du ministère de l'Enseignement supérieur afin d'obtenir un financement supplémentaire. Le président ajoute qu'il est important de prendre compte qu'un report du projet du Carrefour du savoir pourrait avoir un impact important sur l'échéancier du Pavillon de santé de précision et de recherche translationnelle en cours de construction et sur un projet de développement de nouveaux programmes de formation prévus prochainement dans les espaces laissés vacants de l'actuel bibliothèque du Campus de la santé.

Le comité de finances et d'audit recommande la révision du budget pour le projet de construction du Carrefour du savoir du Campus de la santé.

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- approuve le budget et le financement révisés du projet de construction du Carrefour du savoir du Campus de la santé dans le cadre du plan directeur immobilier 2022-2025 révisé – budget d'investissement 2022-2023 révisé (CA-2022-09-19-14);
- demande à la direction de l'Université de poursuivre les démarches auprès du ministère de l'Enseignement supérieur afin d'obtenir une aide financière supplémentaire pour la réalisation du projet;
- déclare confidentiels tous les documents et renseignements relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2022-10-31-12

Entreprises dérivées et sociétés – état des placements – information

Le vice-recteur à la valorisation et aux partenariats informe le conseil d'administration de l'état des placements de l'Université dans des entreprises dérivées et sociétés au 30 avril 2022.

(Document en annexe)

COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA-2022-10-31-13

Ordre du jour de la réunion du comité des ressources humaines du 18 octobre 2022

La présidente du comité des ressources humaines, Robin Marie Coleman, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 18 octobre 2022 (document en annexe).

CA-2022-10-31-14

Compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 7 septembre 2022

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité des ressources humaines du 7 septembre 2022. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

CA-2022-10-31-15

Ministère de l'Enseignement supérieur – règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec 2021-2022 – règle 5.11 *Conditions d'encadrement de la rémunération des membres du personnel de direction supérieure* – reddition de comptes – réception de documents – attestation du respect des conditions d'encadrement – autorisation de transmission de l'attestation – confidentialité

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- reçoit les documents permettant d'attester du respect des conditions d'encadrement prévues à la règle 5.11 des *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année universitaire 2021-2022* tels qu'ils sont présentés aux annexes 1A, 1B, 1C et 1D;
- atteste du respect des conditions d'encadrement de la rémunération des membres du personnel de direction supérieure prévues à la règle 5.11 des *Règles budgétaires et calcul des subventions de fonctionnement aux universités du Québec pour l'année universitaire 2021-2022*;
- autorise le président du conseil d'administration à signer, pour et au nom de l'Université, la lettre d'attestation du respect des conditions d'encadrement prévues à ladite règle 5.11 pour l'année universitaire 2021-2022 à transmettre au ministère de l'Enseignement supérieur telle qu'elle est présentée à l'annexe 2;
- déclare confidentiels tous les documents relatifs à cette décision.

(Document en annexe)

CA-2022-10-31-16

Équipe-conseil en matière de respect des personnes – rapport annuel d'activités 2021-2022 – information

Geneviève Côté et Isabelle Duclos, conseillères en matière de respect des personnes, sont invitées pour la présentation de ce point.

Les conseillères en matière de respect des personnes, Geneviève Côté et Isabelle Duclos, informent les membres du conseil d'administration des points saillants du rapport annuel d'activités pour l'année universitaire 2021-2022 de l'Équipe-conseil en matière de respect des personnes tel qu'il est présenté en annexe. Les membres du conseil échangent entre autres sur les activités de prévention offertes à la communauté universitaire. Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations obtenues et de la qualité du rapport déposé.

(Document en annexe)

CA-2022-10-31-17

Ombudsman des étudiantes et des étudiants – rapport annuel d'activités 2021-2022 – information

Marie-Claude Laquerre, ombudsman des étudiantes et des étudiants, est invitée pour la présentation de ce point.

L'ombudsman des étudiantes et des étudiants, Marie-Claude Laquerre, informe les membres du conseil d'administration des points saillants du rapport annuel d'activités 2021-2022 tel qu'il est présenté en annexe. Les membres du conseil échangent entre autres sur les enjeux des étudiants des cycles supérieurs et sur la notion de dernier recours de l'ombudsman. Les membres du conseil se déclarent satisfaits des informations obtenues et de la qualité du rapport déposé.

(Document en annexe)

COMITÉ DE GOUVERNANCE DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

CA-2022-10-31-18

Ordre du jour de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 14 octobre 2022

La présidente du comité de gouvernance des ressources informationnelles, Josette Normandeau, fait rapport des travaux du comité lors de la réunion du 14 octobre 2022 (document en annexe).

CA-2022-10-31-19

Compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 9 septembre 2022

Les membres du conseil d'administration ont reçu le compte rendu de la réunion du comité de gouvernance des ressources informationnelles du 9 septembre 2022. Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil (document en annexe).

NOMINATIONS/ÉLECTIONS

CA-2022-10-31-20

Comité de retraite – nominations – ratification

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration ratifie la nomination au comité de retraite de :

- Bernard Fortin, nommé par le Syndicat des employées et des employés de soutien de l'Université de Sherbrooke (SEESUS), pour un mandat débutant le 31 octobre 2022 et se terminant le 30 octobre 2025;
- Mélanie Lebel, nommée par l'Association du personnel-cadre de l'Université de Sherbrooke (APCUS), pour un mandat débutant le 9 décembre 2022 et se terminant le 8 décembre 2025.

(Document en annexe)

CABINET DU RECTEUR ET VICE-RECTORATS

VICE-RECTORAT À L'ADMINISTRATION ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

CA-2022-10-31-21

Service des ressources financières – section de l'approvisionnement – rapport annuel 2021-2022 – information

Les membres du conseil d'administration ont reçu le rapport 2021-2022 de la section de l'approvisionnement du Service des ressources financières. La rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable en présente quelques faits saillants.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

CA-2022-10-31-22

Projet Véo – présentation de l'avancement général et démonstration

Marie-Josée Fortier, vice-rectrice adjointe à la planification et à la gouvernance, Ian Gosselin, directeur général et Nathalie Couture, conseillère en intégration des affaires du Service du développement et de la transformation du dossier étudiant sont invités pour la présentation de ce point.

Le directeur général et la conseillère en intégration des affaires présentent l'état d'avancement des différents modules du projet Véo, dont les modules stages crédités, finances, inscription, notation, admission, parcours, dossier étudiant et fonctions complémentaires. Quelques écrans développés du volet administratif et du volet étudiant sont présentés. Ils expliquent les différents types de consultations et de rapports qui pourront être extraits de Véo. Le vice-recteur aux ressources humaines et vice-recteur à la transformation numérique informe les membres du conseil que l'état d'avancement du projet Véo est estimé à 72%.

VICE-RECTORAT AUX ÉTUDES

CA-2022-10-31-23

Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) – rapport annuel 2021-2022 – information

Les membres du conseil d'administration ont reçu le rapport annuel 2021-2022 du Centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE). La vice-rectrice aux études en présente quelques faits saillants.

(Document en annexe)

VICE-RECTORAT À LA RECHERCHE ET AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

CA-2022-10-31-24

Institut de pharmacologie de Sherbrooke (IPS) – rapport annuel 2021-2022 – information

Les membres du conseil d'administration ont reçu le rapport annuel 2021-2022 de l'Institut de pharmacologie de Sherbrooke (IPS). Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures en présente quelques faits saillants.

(Document en annexe)

CA-2022-10-31-25

Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS) – rapport annuel 2021-2022 – information

Les membres du conseil d'administration ont reçu le rapport annuel 2021-2022 de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux (IUPLSSS). Le vice-recteur à la recherche et aux études supérieures en présente quelques faits saillants.

(Document en annexe)

SECRETARIAT GÉNÉRAL

CA-2022-10-31-26

Conseil d'administration – réunion du 20 février 2023 – Campus de Longueuil – dévoilement d'un toponyme – visite du campus – information

La secrétaire générale informe les membres du conseil que la réunion du conseil d'administration du 20 février 2023 se tiendra au Campus de Longueuil et sera suivie par une cérémonie de dévoilement d'un toponyme. Elle indique qu'un dîner sera servi et qu'un transport de groupe sera organisé pour les membres du conseil qui voudront en bénéficier.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

CA-2022-10-31-27

Ordres du jour des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu l'ordre du jour de la réunion du conseil universitaire du 5 octobre 2022 (document en annexe).

CA-2022-10-31-28
Procès-verbaux des instances

Les membres du conseil d'administration ont reçu les procès-verbaux des instances suivantes :

- Comité de direction de l'Université – procès-verbaux des réunions du mois de septembre 2022;
- Conseil des études – procès-verbal de la réunion du 14 septembre 2022;
- Conseil de la recherche – procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2022;
- Conseil universitaire – procès-verbal de la réunion du 15 juin 2022.

(Documents en annexe)

DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

CA-2022-10-31-29
Date de la prochaine réunion

Conformément au calendrier des réunions prévues pour l'année universitaire 2022-2023, le conseil d'administration fixe la prochaine réunion au lundi 12 décembre 2022, sous réserve de modification par le président si les circonstances l'exigent.

CLÔTURE DE LA RÉUNION

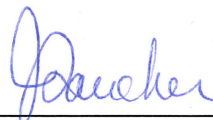
CA-2022-10-31-30
Clôture de la réunion

Sur proposition régulière et à l'unanimité, le conseil d'administration termine sa réunion.

Confirmé à la réunion du 12 décembre 2022.



Denis Paré, président



Pr^e Jocelyne Faucher, secrétaire